

DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Objectif :

Permettre aux fonctionnaires de parfaire leur formation personnelle et favoriser leur promotion

Public concerné :

Tous les personnels enseignants à l'exception des Professeurs des Ecoles stagiaires

Conditions d'obtention :

- Etre en position d'activité au 1^{er} septembre 2025
- Avoir accompli 3 années de service effectif en tant que titulaire, stagiaire ou non titulaire (la partie du stage effectuée dans un centre de formation -CPR ou ESPE- et le service national ne sont pas pris en compte).

S'engager à rester au service de l'Etat pendant une durée triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle est perçue.

Situation pendant le congé de formation

Vous êtes en "*position d'activité*"

Vous percevez une *indemnité mensuelle forfaitaire (pendant une période limitée à 12 mois)* égale à 85 % de votre traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice que vous déteniez au moment de votre mise en congé formation. Le montant de cette indemnité est plafonné à l'indice brut 650.

Vous conservez votre poste si vous êtes titulaire. **Vous êtes BD durant l'année scolaire, avant et après le congé.**

Textes de référence : - Décret 2007-1470 du 15/10/07
- Note de service n° 89-103 du 28/04/89 au B.O. n°20 du 18/05/89.
- Décret 2022-1043 du 22/07/2022

N.B. : la durée du congé ne peut excéder 3 ans pour l'ensemble de la carrière.
Seuls 12 mois sont indemnisés. Le congé peut être utilisé en une seule fois ou réparti tout au long de la carrière.

Les demandes doivent être envoyées par courrier électronique à :

ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr pour le 30/03/2025 inclus.

Nom de Jeune Fille :

Date de naissance | | | | | | | **N° INSEE** | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Etablissement d'affectation : (préciser s'il s'agit d'un poste gagé en GRETA)

.....

..... Circonscription.....

Adresse éventuelle au cours du congé de formation

courriel professionnel :@ac-orleans-tours.fr

Titre universitaire du plus haut niveau détenu :

Si oui, pour quelle(s) année(s) scolaire(s) ? :

Et précisez l'intitulé de la formation déjà obtenue

Pour quelle durée ? (date de début et de fin) du							au					
--	--	--	--	--	--	--	----	--	--	--	--	--

Avez-vous déjà sollicité, les années précédentes, un congé de formation ?

non ☐ oui ☐ combien de fois ?

pour quelle(s) année(s) scolaire(s) ? (joindre une copie des lettres de refus) :

Relevez-vous du décret n° 2022-1043 du 22 juillet 2022 relatif à la formation et à l'accompagnement personnalisé des agents publics en vue de favoriser leur évolution professionnelle ? non ☐ oui ☐

Avez-vous l'intention de demander une permutation pour l'année scolaire 2025-2026 ? non ☐ oui ☐

Attention : Le congé de formation professionnelle obtenu n'est pas transférable dans le cas où vous changez de département

Descriptif de votre demande

Joindre tout document ou texte qui explicite la demande

- ☐ Intitulé (formation demandée, sujet de thèse, type de concours en précisant "interne" ou "externe") :

.....

.....

- ☐ S'il s'agit d'une préparation à un concours, avez-vous les diplômes requis ? lesquels ? (joindre les photocopies) :

.....

.....

- ☐ S'il s'agit de l'élaboration d'une thèse, date prévue pour la soutenance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Durée du congé

- ☐ date de début de la formation

--	--	--	--	--	--	--	--

- ☐ date de fin de la formation

--	--	--	--	--	--	--	--

}
} Durée ❶ :

--	--	--

 m

--	--

 j
}

Attention : la période doit être continue et les dates choisies ne pourront en aucun cas être modifiées

- ☐ contenus et modalités de la formation (cours, travaux dirigés, CNED...) :

.....

.....

.....

- ☐ organisme(s) responsable(s) de la formation envisagée ❷

.....

.....

❶ La durée du congé doit être compatible avec l'intérêt du service

❷ Les frais de stage et/ou d'inscription sont entièrement à la charge des intéressés.

Je déclare justifier au 1^{er} septembre 2025 de *trois années de service effectif*.

En cas d'obtention du congé, j'ai pris bonne note des indications et obligations qui suivent :

Je dois fournir :

- une *attestation d'inscription* établie par l'organisme qui assure ma formation,
- des *attestations mensuelles de présence ou d'assiduité* à la formation,
- une attestation prouvant que la formation choisie a reçu *l'agrément de l'Etat* s'il ne s'agit pas d'un stage organisé par un établissement public de formation ou d'enseignement (toute inscription auprès du CNED doit être faite au titre de la formation continue).

J'ai pris note de mon obligation de paiement de la retenue pour pension civile.

Je m'engage à rester au service de l'Etat à l'issue de ma formation pendant une durée égale au triple de celle pendant laquelle j'aurai perçu l'indemnité mensuelle forfaitaire. En cas de rupture de cet engagement, je devrai rembourser l'intégralité de ladite indemnité ;

Je m'engage, en cas d'acceptation de ma demande, à suivre la formation sans aucune modification de dates ni de durée ;

Par nécessité de service, je m'engage à rejoindre la brigade départementale avant et/ou après ma période de congé de formation professionnelle afin que le remplacement dans ma classe soit assuré par un seul enseignant pendant toute la durée de l'année scolaire.

A Le

(Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")